

Compte-rendu de la Commission sécurité aux abords des écoles du 5 janvier 2016

Étaient présents :

Mme Chappey, Adjoint au Maire - Services techniques, Propreté, Développement durable)
M. Legrand, Responsable de Police municipale
M. Roncari, Adjoint au Maire Affaires scolaires, périscolaires, Centres socioculturels, Cuisine centrale, Jeunesse et Réussite éducative
M. Massoutier, Responsable Service logistique
M. Fagedet Cousquer, Responsable
M. Milcos, Adjoint de quartier Voirie, Affaires funéraires, Cimetières
M. Godard président FCPE Clamart et xxx, tête de liste écoles Haut Clamart
Mme Catteau Vice-présidente AAPE Clamart et Véronique Goruchon Tête de liste du Lycée Monod

Plan Vigipirate

Au lendemain des attentats de Paris du 13 novembre, tous les directeurs d'école, de collèges et de lycée et les directeurs de centres de loisirs ont été convoqués par la mairie dès le lundi matin suivant pour donner les instructions communes du plan Vigipirate sur la ville de Clamart.

La Police Municipale fait, depuis le 16 novembre, une surveillance encore plus accrue à l'ouverture (matin) des centres de loisirs et des écoles. Les 8 agents opèrent des surveillances grâce à un agent sur place (points fixes) sur les écoles jugées plus sensibles (ex : Jules Ferry...) et assurent une surveillance en voiture (points mobiles) sur les autres écoles, les collèges et le lycée. Chaque jour, les écoles bénéficiant de points fixes sont décidées par M. Legrand, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes. Les policiers municipaux sont sur le terrain de 7h30 à 3h du matin. 2 144 heures de surveillance ont ainsi été effectuées sur l'année 2015.

Sur le nouveau campus, 2 policiers sont à chaque fois dépêchés : un dehors et un à l'intérieur. Il y aura bientôt des caméras vidéo.

M. Legrand compte sur la vigilance des parents pour éviter le plus possible le stationnement des voitures devant les écoles. Une voiture garée devant les établissements sans occupant à l'intérieur peut être enlevée (150 enlèvements en 2015). Il rappelle en effet les dommages considérables que peut provoquer une voiture qui exploserait.

Les associations de parents d'élèves ont proposé de sensibiliser les parents sur ce sujet même si elles ont conscience que les familles se rendent aux écoles en voiture par manque de temps. Il nous a donc assuré d'être plus tolérant vis à vis des voitures stationnées un peu plus loin des écoles que devant celles s'arrêtant devant les barrières vigipirate.

M. Legrand invite également les parents à ne pas hésiter à leur signaler directement au numéro suivant 01 46 01 44 33 tout comportement suspect autour des écoles. Vous avez également le mail : police.municipale@clamart.fr ou Jean-marc.legrand@clamart.fr

Le commissariat de police effectue aussi des rondes, mais ils sont en sous effectif et doivent couvrir désormais 3 villes.

Arrêts minutes

Les associations de parents ont demandé s'il était possible de rajouter des places supplémentaires d'arrêt minute sur la quasi totalité des écoles de Clamart. La mairie et M. Legrand y sont défavorables dans la mesure où les arrêts limités à 20 minutes maxi déjà existantes ne sont pas respectés (au début il y a eu jusqu'à 15 enlèvements par jour !). Les associations ont pourtant essayé de faire comprendre que pour certaines écoles comme Jean Monnet, La Fontaine, Moulin de Pierres, les Rochers ou le collège Alain-Fournier ces places d'arrêt minute supplémentaires résoudraient sans doute les problèmes de circulation aux entrées et sorties des établissements.

L'AAPE a demandé si les poteaux sur le trottoir devant Alain-Fournier pouvaient être reculés afin que les voitures puissent se mettre un peu sur le trottoir et ainsi moins gêner. De même pour les barrières devant La Fontaine qui obligent pour l'instant les enfants à sortir des voitures de leurs parents côté route. Ils vont étudier la question.

Eclairage

L'AAPE a demandé à ce que l'éclairage de la rue du Bois Tardieu, qui dessert le collège Alain-Fournier et le Lycée Monod depuis les arrêts de bus situés rue Jean-Baptiste Clément soit amélioré, de manière à ce que les 2 trottoirs soient éclairés le matin et le soir, et pas seulement la route. Pour l'instant, à cause des arbres situés en dessous des réverbères, l'éclairage est plus que discret...

De même, nous avons demandé à ce que le passage piétons devant le collège soit lui aussi mieux éclairé : c'est très dangereux le matin.

Pédibus

L'AAPE de Clamart a proposé la mise en place du pedibus sur les écoles de Clamart (organisation à l'initiative des parents pour le transport à pied des enfants entre leur domicile et l'école, assuré par les parents à tour de rôle). Un site internet déjà existant permet aux parents de se mettre en contact et d'organiser ce genre d'initiative. L'AAPE souhaiterait que la mairie de Clamart fasse la promotion (Clamart Info, site de la mairie...) de ce genre d'initiative pour la faire connaître au plus grand nombre. Cependant, le plan Vigipirate rend pour l'instant cette initiative difficile à réaliser.

Permis piéton

L'AAPE de Clamart souhaiterait qu'une sensibilisation sur la sécurité routière auprès des enfants des écoles primaires soit étendue à toutes les écoles. Or la police municipale ne peut faire des interventions auprès des élèves au sein des écoles, que sur demande des directeurs/trices des écoles. Une visite des locaux de la police municipale est à l'étude. Le permis piéton auprès des élèves de CE2 sera généralisé à toutes écoles à la rentrée 2016 par le service logistique des écoles de la mairie.

Points détaillés sur les différentes écoles

Etablissements	Problèmes évoqués
Ecoles Maternelle & Elémentaire Jean Monnet	<p>Nous avons remonté les problèmes de grille et grillages, surtout sur la rue de Châtillon. La mairie va étudier le problème. Peut-être changer les grilles. Peut-être cacher la vue par des arbres...</p> <p>Nous avons clairement énoncé que juste mettre des arbres ne suffisait pas, et que ce n'était pas une solution immédiate, le temps qu'ils poussent.</p>
Ecoles Elémentaire Mairie et Maternelle Gathelot	<p>la mise en place d'un agent supplémentaire sur le passage piéton devant Séphora va être discuté. On nous a répondu qu'il ne devrait pas y avoir de scooter sur la place, mais nous le savions déjà !</p>
Ecoles Maternelle Jardin parisien et Elémentaire Louise Michel	<p>Une personne supplémentaire pour faire traverser les enfants devant l'agence immobilière, en haut de la rue JB. Clément a été demandée. La mairie voit la faisabilité.</p> <p>Nous avons demandé le rajout d'un dos d'âne dans la rue du Parc prise comme alternative à la rue de la Porte de Trivaux souvent bouchée. La mairie y est défavorable.</p> <p>Nous avons demandé à ce que la mairie relance la RATP sur le changement de chauffeurs à un autre endroit qu'à l'arrêt de bus devant l'école maternelle JP + demande de changement d'itinéraire du bus 190.</p>
Ecoles Maternelle et Elémentaire Moulin de Pierre	<p>Nous avons demandé pour le parking St Jo. C'est non car ça n'appartient pas à la mairie et qu'ils ne veulent pas faire de partenariat. De plus, il a été mis en avant par M. Roncari que c'était l'école qui disposait du plus petit secteur... Il ne leur paraît donc pas totalement nécessaire de venir obligatoirement en voiture.</p> <p>Nous avons aussi demandé à élargir au moins l'un des deux trottoirs de la rue Denis Gogue, mais cela ne paraît pas possible.</p> <p>Pour ce qui est de l'agent distrait avenue J Jaurès, ils vont lui signaler d'être plus attentif.</p>
Ecoles Maternelle et Elémentaire Jules Ferry	<p>Voir paragraphe « Vigipirate »</p> <p>Mot type à distribuer aux parents : nous allons proposer un projet</p>
Ecoles Maternelle et Elémentaire Rochers	<p>RAS</p>
Ecole Elémentaire Senghor	<p>RAS</p>

Etablissements	Problèmes évoqués
Groupe scolaire la Fontaine	RAS
Ecole Maternelle Anne Franck	RAS (pas représentant AAPE)
Ecole Maternelle Closiaux	RAS (pas représentant AAPE)
Ecole Maternelle Fleury	RAS (pas représentant AAPE)
Ecoles Maternelle et Elémentaire Charles de Gaulle et Maria Brignole de Galliera (ex écoles Trivaux-Garenne et Bourcillière)	La FCPE a demandé le nettoyage des trottoirs. Des barrières vont être installées. Démolition des anciens réfectoires. Eclairage prévu lors du réaménagement de l'esplanade. Marquages au sol glissants. Réserves données par la mairie
Ecole Maternelle Plaine	RAS (pas représentant AAPE)
Collège Alain-Fournier	voir Paragraphes « Eclairage » et « Arrêts minute »
Collège Maison Blanche	nous avons demandé là aussi des arrêts minute, et à ce que l'accès handicapé soit refait pour traverser la rue
Lycée Monod	L'AAPE a demandé à la mairie si elle pouvait relancer le Conseil Régional afin que les travaux au niveau de l'entrée du lycée soient réalisés cet été, ceci pour permettre que les élèves ne soient pas autant sur la rue à midi et pendant les récréations. En attendant, l'AAPE a demandé à ce que des ralentisseurs plus dissuasifs soient installés de part et d'autre du portail d'entrée, pour que les voitures passent moins vite et ne risquent pas de faucher des élèves. M. Massoutié ne semblait pas ravi, car cela risquait d'abîmer le Clamibus. Nous lui avons fait remarquer qu'entre abîmer un bus et abîmer des élèves, le choix était vite fait...



A propos du campus : M. Roncari nous informe que le budget initial n'arrête pas d'être dépassé (déjà + 12 millions d'euros) et qu'en plus certaines parties, dessinées par un architecte, sont dangereuses pour les enfants.

Cela pose un problème pour les travaux qui doivent être faits dans d'autres écoles, notamment à Jules Ferry où il n'y a que 7 toilettes vétustes pour 2 ou 300 élèves. Idem aux Rochers. Nous leur proposons, en attendant mieux, de faire comme à Jean Monnet, où des toilettes ont été installées dans un préfabriqué.

M. Fagedet Cousquer explique qu'il y a un problème d'éclairage dans les cours de récréation des écoles, qui se pose pendant les NAP du vendredi soir. Nous proposons d'installer un projecteur Halogène, comme pour éclairer la cour du lycée.

La maternelle des Rochers va être rénovée et agrandie.

Une nouvelle école, financée par la vente des logements, verra le jour dans le nouveau quartier gare (6 classes).

L'AAPE de Clamart a demandé à la mairie que la commission sécurité soit programmée annuellement (avant la mise en place du budget municipal pour l'année suivante) et à ce qu'un point bi-annuel soit envoyé aux associations de parents d'élèves sur toutes les écoles de Clamart.

CR établi par l'AAPE de Clamart